

Entrevue avec J Bruère, adjoint au port, au local de l'APP samedi 31 janvier 2015, en présence d'environ 10 membres de l'amicale.

Les propositions faites par le Conseil portuaire du 09 déc 2014 ont toutes été adoptées en Conseil municipal Jeudi 29 janvier 2015.

A l'APP qui trouve toutes les augmentations (amarrage, grutage, liste d'attente, ...) trop élevées, l'adjoint répond que le port ne rapporte pas assez pour permettre d'investir, alors qu'il y a un grand besoin d'améliorations. Où trouver cet argent sinon chez les usagers, plaisanciers, pros et autres ? De plus il ne voit pas pourquoi un port ne devrait pas gagner de l'argent, c'est du business.

Augmentation de la taxe d'amarrage : elle est de 1,8% en moyenne dans les ports équivalents, elle est de 2% à CM. Même si les services offerts à CM ne sont hélas pas comparables, il faut de l'argent pour changer les choses et investir.

Le grutage : A l'heure actuelle un grutage coûte plus au port qu'il ne lui rapporte. Le port nous fournira le montant exact de ce que coûte un grutage, le montant ne varie pas selon la taille du bateau gruté alors que le prix à payer par l'utilisateur varie avec la taille. La réduction faite aux locaux sera bientôt totalement supprimée, toujours pour rapporter davantage d'argent. La suggestion faite de créer une réduction pour ceux qui carèneraient hors saison (moins de monde à gruter à la belle saison, plus d'activité à la grue à la mauvaise saison) ne semble pas soulever l'enthousiasme de l'adjoint. La grue est en panne actuellement, le moteur doit être changé et un devis a été établi (les travaux pourraient s'élever à 15.000 euros). Des questions se posent sur le devenir de cette grue, est-ce qu'une remorque (qui obligerait à rallonger la cale des mareyeurs) serait plus adaptée ? Un autre système de levage serait peut-être plus performant, mais coûterait aussi plus cher ! Faut-il envisager une grue mobile ?

Les problèmes d'eau quand utilisation de 2 karchers en même temps seront bientôt résolus par la mise en place d'une arrivée d'eau plus importante.

Renouvellement contrat et liste d'attente : tout utilisateur doit renouveler son contrat chaque année en fournissant carte navigation et assurance, même pour ceux qui sont là depuis 30 ans ! En cas de défaillance, application du tarif journalier et possibilité de mettre fin au contrat. A ceux qui trouvent que tout le monde peut oublier, ou même que l'utilisateur peut ne pas avoir reçu le papier l'invitant à renouveler, il est répondu que les services du port ont trop de travail pour leur envoyer un rappel.

La liste d'attente est payante, 20 euros par an, et cela pour dissuader les demandes fantaisistes. Il y a à ce jour 250 personnes en liste d'attente. L'APP précise que dans d'autres port la liste est gratuite. La personne en liste d'attente doit aussi renouveler d'elle même chaque année en octobre. Est-ce que celui qui aura payé 10 ans d'attente verra sa taxe d'amarrage diminuée de 200 euros quand il obtiendra un poste? L'adjoint répond que à priori non, mais cela reste à discuter.

Nouvelle taxe foncière : Pour CM, 80 euros auxquels s'applique un coef de réduction, la somme exacte nous sera communiquée par les services du port dès qu'elle sera arrêtée (par les services des impôts). Elle devrait être aux alentours de 40/50 euros.

Parc à moules : Le port n'a aucune information sur le futur parc à moules entre CM et Capuçins. Sur le parc existant, faire attention que les croix St André jaunes ne sont plus en place, et le balisage actuel est rudimentaire pour ne pas dire dangereux (bouts en surface).

Restructuration du port : Comme le port a besoin d'argent, tous les services vont augmenter et il est prévu de l'agrandir en gagnant de la place et en restructurant l'ensemble du port. Une commission de 4 personnes doit se réunir fin février et prendre des options sur différentes possibilités : amarrer les bateaux locaux au Vauban (après pose d'un 2ème ponton lourd, écarté sur domaine public pour meilleure protection et rallongement de la digue actuelle en dur) pour permettre aux visiteurs d'être en centre ville ? Il y a plus de places de parking au Vauban, mais le sillon devra être modifié pour la circulation des voitures. Choisir la pose de pieux au Notic pour écarter le renouvellement inévitable des problèmes de l'an passé ? Quelle que soit la ou les solutions choisies, toutes vont coûter un max et l'argent sera à prendre chez les usagers.

Taxe de mouillage dans les aires marines : nous aurons bientôt l'occasion de rencontrer un représentant du PNMI.

En conclusion, débat intéressant, mais points de vue irréconciliables car le port de CM a sérieusement besoin d'un lifting et comme il n'y a pas d'argent, il faudra le trouver dans certaines poches. Il nous est aussi répondu que tout augmente aussi ailleurs...